

RAPPORT DE LA COMMISSION DE GESTION

Vaux-sur-Morges, le 3 mars 2021

Préavis n°01 / 2021 « Modernisation de l'éclairage public avec la technologie LED »

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers,

La Commission de gestion, composée de Mme. Jacqueline Lux Gerber et de Mrs. François Denis et Jean-Pierre Lardet , a répondu le lundi 1^{er} mars 2021 à la convocation de la Municipalité, représentée par M. Vincent Denis, syndic et Mrs. Yves Schopfer et Alain Garcia, municipaux, afin d'étudier le préavis n°01 / 2021 concernant la modernisation de l'éclairage public de notre Commune.

L'éclairage public de la Commune a évolué ces dernière années en fonction de la densification des différents quartiers et de l'amélioration des technologies. De plus, la sensibilité des citoyens envers l'éclairage public a évolué, ainsi qu'a émergé une prise de conscience de l'impact écologique et énergétique de cet éclairage.

Dès lors, la Municipalité propose au Conseil un renouvellement complet des systèmes d'éclairage afin d'améliorer leurs performances énergétiques tout comme le confort d'utilisation, sans péjorer la luminosité.

Les mâts supportant les luminaires étant encore en bon état, le projet vise à ne remplacer que les sources lumineuses au moyen d'ampoules LED de nouvelle génération, programmables. Cela permettra d'abaisser l'intensité nocturne (sauf au carrefour RC 74 – Pierrafuz) tout en maintenant une luminosité garantissant la sécurité des utilisateurs de ces voies publiques.

Sur le plan financier, la Commune sera bénéficiaire après quelques années (six ans) d'usage, en raison d'une nouvelle méthode de facturation (selon la consommation et non plus au forfait) et d'une baisse de la consommation.

Conclusions

Au vu de ce qui précède, la Commission est unanime à vous proposer, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de bien vouloir prendre la décision suivante.

Le Conseil général de Vaux-sur-Morges

- Vu le préavis de la Municipalité n° 01 / 2021 « Modernisation de l'éclairage public avec la technologie LED »,
- Entendu le présent rapport de la Commission de gestion,
- Considérant que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour

Décide

d'adopter le préavis n° 01 / 2021 « Modernisation de l'éclairage public avec la technologie LED » tel que présenté.

Au nom de la Commission de gestion :



Jacqueline Lux Gerber
membre



François Denis
membre



Jean-Pierre Lardet
président